Politique Covid-19 de Biathlon Canada

Selon la politique de Biathlon Canada : Afin de protéger la santé et la sécurité de nos membres et des communautés dans lesquelles nous pratiquons le biathlon, le Conseil d'administration de Biathlon Canada a approuvé une politique de vaccination COVID-19. Cette politique s'applique aux événements et activités sanctionnés par Biathlon Canada.

Cette politique entrera en vigueur immédiatement (le 9 décembre 2021) et concerne tous les athlètes, le personnel de soutien, les officiels, les entraîneurs, les parents, les tuteurs, les bénévoles et les spectateurs qui assistent à l'événement.

En 2021-22, cette politique s'appliquera aux éléments suivants* :

- Essais pour les Championnats du monde juniors et pour la Coupe IBU junior : Janvier, Valcartier, Québec.
- Championnats canadiens de biathlon : Mars, Prince George, C.-B.
- Activités, compétitions et camps de l'équipe nationale de Biathlon Canada (y compris les tournées internationales).
- Toute réunion ou activité en personne organisée par Biathlon Canada.

*Notez que cette liste est non exhaustive et que des événements et activités supplémentaires peuvent s'appliquer.

Outre la vaccination, les participants doivent se conformer à toutes les mesures de santé publique applicables à la COVID-19, telles que la distanciation physique, le port d'un masque et le fait de rester à la maison s'ils sont malades.